

DELIBERATION CA102-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 05 décembre 2024 ;

Objet de la délibération : PAP – Projet annuel de performance 2025 - vote

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 12 décembre 2024, le quorum étant atteint, arrête :

Le projet annuel de performance 2025 est approuvé.

Cette décision est adoptée avec 27 votes POUR et 3 ABSTENTIONS.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services*
Didier BOUQUET

Signé le 19 décembre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de la Présidente de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 19 décembre 2024

Indicateurs				Cible	
Objectif : Renforcer l'activité recherche de l'UA					
1	Production scientifique (dont OA + part des travaux copubliés avec des membres de l'UE) Nombre de publications scientifiques totales	2020	2021	2022	/
		/	/	/	
		1081	1162	1180	1300
1	Part des co-publications UE	2018 à 2020	2019 à 2021	2020 à 2022	15%
		nd	10,5%	11,1%	
1	Part d'open access : % des productions dans des archives ouvertes	2020	2021	2022	75%
		51%	56%	61%	
2	Nombre de projets ANR (AAP génériques et PIA) et Horizon Europe déposés et financés Nombre de projets ANR (AAP génériques) déposés financés	2022	2023	2024	/
		/	/	/	
		59 7	71 16	69 15	80 24
2	Nombre de projets EU (Horizon Europe, Era-net, hors Erasmus +) déposés financés	2021	2022	2023	30 8
		20 2	31 14		
3	Rang dans les classements internationaux CWTS Leiden - national UE	2017 à 2020	2018 à 2021	2019 à 2022	21 240
		/	/	/	
		21 233	24 267	21 243	
Objectif : Renforcer l'attractivité des masters et du doctorat					
* effectifs en M1 provisoires		2022-2023	2023-2024	2024-2025*	16000 / 1875
4	Nombre de candidature en M1 / Nombre d'étudiants inscrits en M1	15337 / 1626	21022 / 2100	31314 / 1887	
5	Taux d'insertion des diplômés de master à 6 mois Taux de réponse exploitables de l'enquête master à 6 mois	Dip. 2021	Dip. 2022	Dip. 2023	82%
		80,7%	81,9%	82,4%	
		80,6%	81,3%	77,7%	
6	Nombre d'inscrits en doctorat dont CIFRE et cotutelle / durée moyenne des thèses Nombre d'étudiants inscrits en doctorat Nombre de doctorants CIFRE et en cotutelle	2021-2022	2022-2023	2023-2024	/
		/	/	/	
		443	426	400	450
		75	69	61	80
6	Durée moyenne des thèses (en mois) Nombre de soutenances de thèses	2021	2022	2023	48
		51	52	50	
		105	102	105	
7	Part des étudiants de Master ayant bénéficié d'une mobilité à l'international Nombre d'étudiants en Master ayant effectué un stage à l'étranger Nombre d'étudiants en Master ayant effectué une mobilité d'études à l'étranger	2021-2022	2022-2023	2023-2024	11%
		9,1%	9,7%	9,4%	
		261	259	269	
		82	84	116	
Objectif : Transformer l'offre de formation					
8	Taux de réussite en L en 3 ou 4 ans sans changement de discipline (calcul MESRI) Taux de réussite en L en 3 ans sans changement de discipline (calcul MESRI)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	62%
		59,8%	60,3%	60,4%	
		52,0%	52,1%	48,4%	
9	Taux de réussite en DUT en 2 ou 3 ans / en BUT en 3 ou 4 ans Taux de réussite en DUT en 2 ans (calcul MESRI)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	90%
		86,9%	91,8%	85,5%	
		84,2%	87,8%	83,2%	
Objectif : Poursuivre le développement de l'apprentissage et de l'alternance					
* effectifs provisoires		2022-2023	2023-2024	2024-2025*	2000
10	Nombre d'alternants Nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation Nombre d'inscrits en apprentissage	1520	2067	1647	
		162	174	155	
		1358	1893	1492	
11	Part des ressources propres issues de la formation professionnelle Montant des ressources de l'UA Recette de la formation professionnelle	2022	2023	2024	4%
		4,1%	4,6%	à venir	
		179 262 K€	189 143 K€		
		7 416 K€	8 762 K€		8 000 K€

Indicateurs				Cible
Objectif : Optimiser les conditions de vie étudiante				
* effectifs provisoires				
		2022-2023	2023-2024	2024-2025*
12	Taux de satisfaction des étudiants au regard des services de vie étudiante			
	Nombre d'étudiants à l'UA	25 244	27 071	26 389
				90%
Objectif : Renforcer les processus de pilotage RH				
		2021	2022	2023
13	Part des agents BIATSS ou enseignants ayant suivi une formation	31,3%	32,4%	36,4%
	Nombre d'heures de formation	12 520	12 681	13 852
	Part des agents BIATSS ayant suivi une formation	56%	49%	57%
	Part des enseignants et enseignants-chercheurs ayant suivi une formation	12%	19%	19%
				39%
				65%
				18%
Objectif : Mesurer et réduire l'impact carbone et énergétique des activités de l'UA				
		2021	2022	2023
14	Situation carbone des bâtiments en tonnes CO² réduction des consommations énergies	2 445	2 005	1 788
				1 710